

CESAR rappelle SABRE/EPEE CONTENU DANS DEGUISEMENT PIRATE



- Noms des modèles ou références concernés : F808-001/F808-005 Taille 3/5 ans F808-002/F808-006 Taille 5/7 ans F808-003/F808-007 Taille 8/10 ans F808-004/F808-008 Taille 10/12 ans
- Marque : CESAR
- GTIN 3217670123022 Lot Tous les lots
- GTIN 3217670123039 Lot Tous les lots
- GTIN 3217670123046 Lot Tous les lots
- GTIN 3217670123145 Lot Tous les lots
- GTIN 3217670123152 Lot Tous les lots
- GTIN 3217670123169 Lot Tous les lots
- GTIN 3217670123176 Lot Tous les lots
- GTIN 3217670123664 Lot Tous les lots
- Date début/fin de commercialisation : du 01/01/2018 au 22/04/2021
- Informations complémentaires : Accessoire Sabre/Epée Pirate, poignées noire/cuivrées, lame argentée.
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : JOUECLUB LA GRANDE RECRE LECLERC KING JOUET FNAC DARTY

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Le sabre/épée a été reconnu non conforme et dangereux en raison de la migration de 70 087 mg:kg de cuivre dans la peinture cuivre.
- Risques encourus par le consommateur : Eléments traces métalliques (métaux lourds : plomb, mercure, cadmium...)
- Intoxication
- Description complémentaire du risque : Une exposition au cuivre à long terme peut provoquer une irritation au nez, à la bouche et aux yeux et, peut provoquer des maux de tête, d'estomac, des vertiges, des vomissements et des diarrhées.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Echange.
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 21 octobre 2021

CONTACT

- Numéro de contact : 0241502654

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre